PM/EG



# Arrêtés municipaux

# STATIONNEMENT EXTRAIT DU REGISTRE

**RUE PIERRE GALAIS (V.C)** 

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris rue Pierre Galais par la société Les Compagnons des Investisseurs – 14 rue Charles V – 75004 Paris, agissant pour le compte de Mr Mezzour Amine – 69 rue de la Convention – 75015 Paris,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

#### **ARRETE**

## ARTICLE 1:

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes rue Pierre Galais <u>au droit du n°9</u> à compter du 25 mars 2024 à 8 heures jusqu'au 5 avril 2024 à 19 heures :

• Neutralisation de trois places de stationnement soit un linéaire de 15 mètres afin d'y installer deux bennes.

#### ARTICLE 2:

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

## ARTICLE 3:

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.



### ARTICLE 4:

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société Les Compagnons des Investisseurs 14 rue Charles V 75004 Paris.

FAIT EN MAIRIE, LE 2 0 MAR, 2024

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine Et par délégation

Clément Pecqueux Adjoint au Maire

PUBLIE SUR Ivry94.fr LE 21 MAR. 2024 Pour extrait certifié conforme au registre des arrêtés municipaux LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE Pour le Maire,

Le Directeur des Espaces Publics

François Presset